



VERSAILLES

SECURITE ROUTIERE

- 1. Présentation de l'accidentologie – Essor de Versailles**
- 2. Vocabulaire**
- 3. Données**
- 4. Actions**

1. Présentation de l'accidentologie dans les rues Versailles

Essor de Versailles

Sources : l'essor de Versailles décembre 2020 - commissariat de Versailles

Année	Accidents	Blessés légers	Blessés graves	Morts
2000	248	270	32	1
2001	220	201	16	5
2002	176	178	22	1
2003	159	145	30	1
2004	147	151	34	0
2005	150	141	21	1
2006	141	135	29	1
2007	130	123	17	3
2008	124	106	11	2
2009	99	88	7	3
2010	142	60	17	2
2011	125	50	13	4
2012	134	104	11	1
2013	145	81	22	1
2014	163	106	27	2
2015	140	72	18	2
2016	153	126	38	1
2017	151	99	40	1
2018	144	42	24	1
2019	133	93	23	0
2020	95	41	24	2
Par an	149	115	23	1.5
Total 21 ans	3119	2412	476	32

Sources : l'essor de Versailles décembre 2020 - commissariat de Versailles

Voie 1 accident à un croisement compte pour moitié sur chaque voie	Accidents Rappel 2016 sur 153	Accidents Rappel 2017 sur 151	Accidents 2018 Sur 144	Accidents 2019 Sur 133	Accidents 2020 Sur 95
Rue Foch	4	13	7.5	7.5	1
Avenue de Paris	17	12.5	9	18	8.5
Rue des Chantiers	4	9	6	10	3
Total 3 voies	25/153 soit 16%	33.5/151 soit 22%	22.5/144 soit 16%	35.5/133 Soit 27%	12.5/95 Soit 13%

Sources : l'essor de Versailles décembre 2020 - commissariat de Versailles

mois	Accidents 2020	Accidents 2019	Accidents 2018	Accidents 2017
Janvier	7	6	11	10
Février	9	7	5	9
Mars	7	6	8	11
Avril	2	15	11	7
Mai	14	16	13	11
Juin	11	13	14	16
Juillet	7	8	11	13
Aout	4	5	9	7
Septembre	13	12	15	15
Octobre	10	13	10	23
Novembre	8	10	22	18
décembre	3	22	15	11
Année	95	133	144	151
Moyenne mensuelle	8	11	12	13

1. Vocabulaire

Données BAAC

- Les données proviennent des bases nationales (fichiers BAAC – Bulletin d'Analyse d'Accidents Corporels) corrigées par la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Yvelines. Ces bases sont alimentées par les informations fournies localement par les forces de l'ordre (police, gendarmerie, CRS).
- Un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 - provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 - survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
 - implique au moins un véhicule.

- Un accident corporel implique un certain nombre d'usagers.
 - les indemnes : impliqués non décédés et dont l'état ne nécessite aucun soin médical ;
 - les victimes : impliqués non indemnes

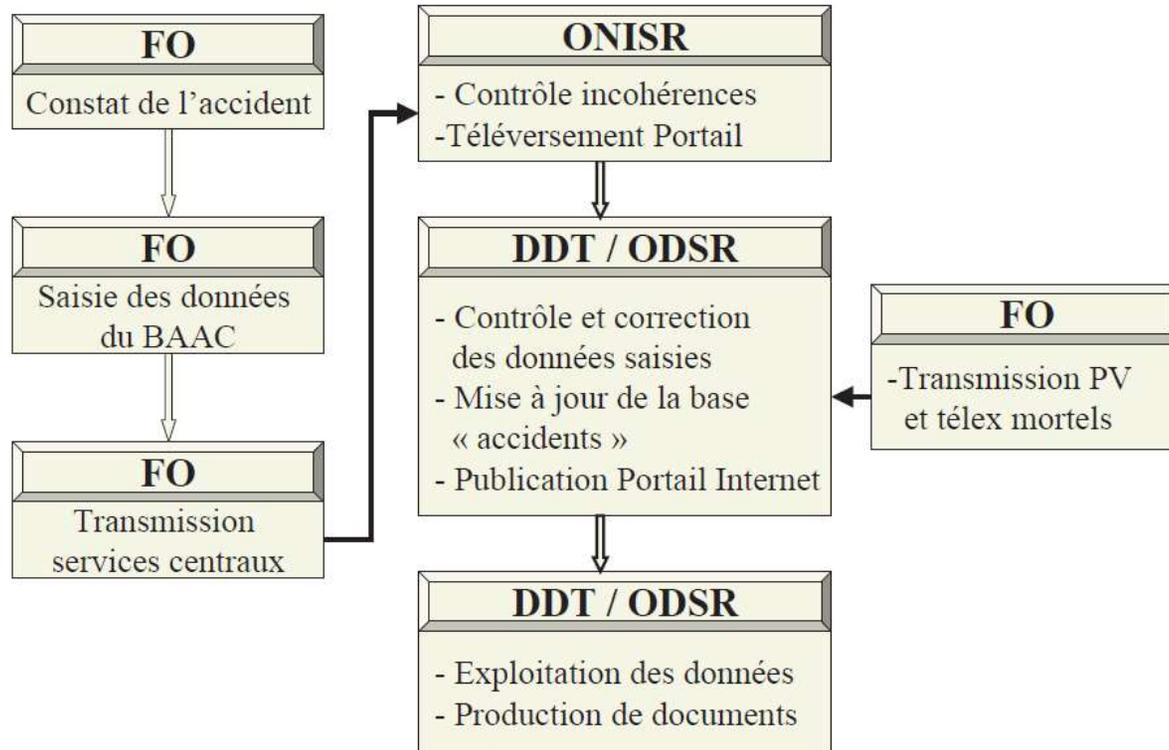
- Parmi les victimes, on distingue :
 - les tués : toute personne qui décède sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident ;
 - les blessés : victimes non tuées.

- Parmi les blessés, on distingue :
 - les blessés hospitalisés : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures ;
 - les blessés légers : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.

- Un accident grave est un accident ayant au moins causé une victime blessée hospitalisée et/ou un tué.

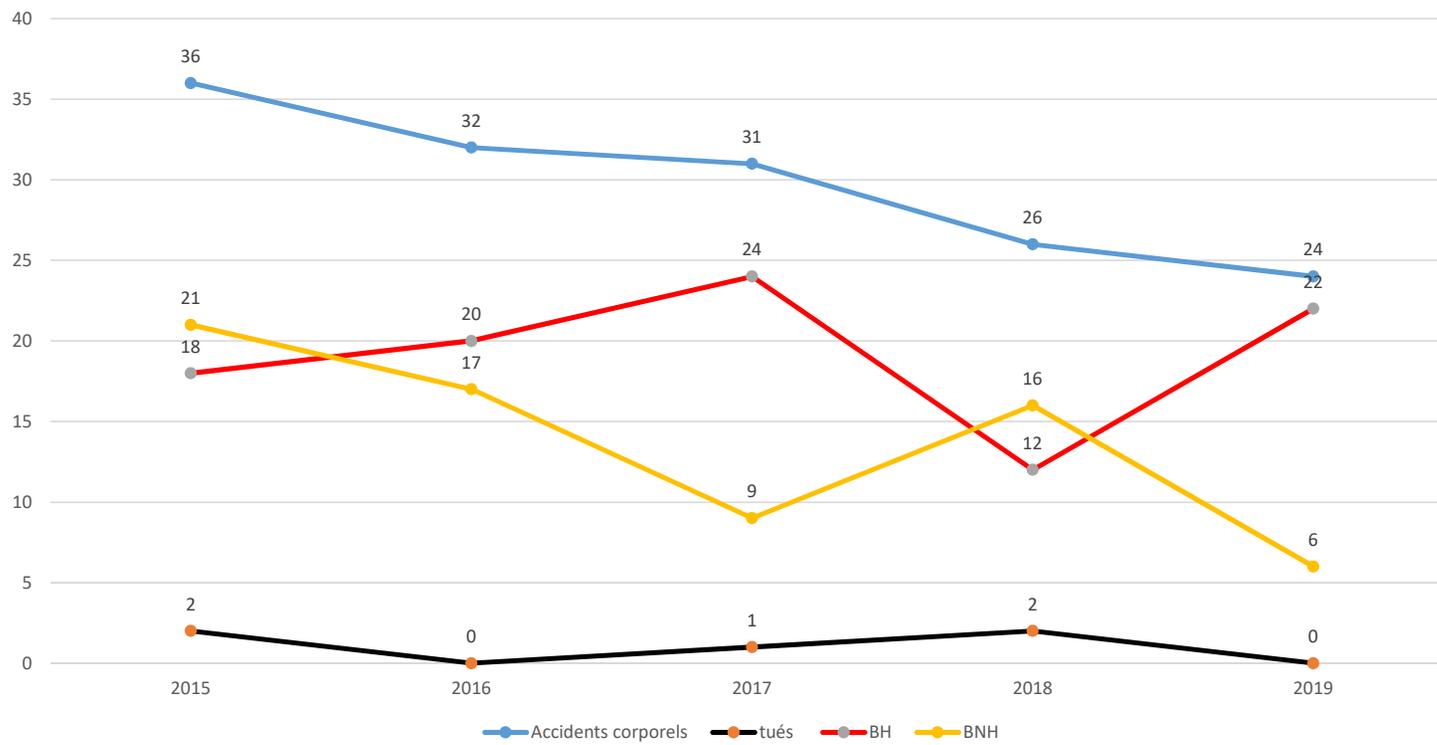
2. Données BAAC

COLLECTE DES DONNEES



IDENTIFIANT				BULLETIN D'ANALYSE D'ACCIDENT CORPOREL DE LA CIRCULATION (standard 2002)			
CODE UNITE	NUMERO DE PV	N° FEUILLE	ETABLI PAR				
1 - Caractéristiques				1 - Conditions initiales			
LUMIERE LOCALISATION				INTERSECTION		CONDITION ATMOSPHERIQUE	
Plan sur - 1 Cylindrique ou autre - 2 Haut sans éclairage public - 3 Haut avec éclairage public sans abrite - 4 abrite - 5				1 - Hors intersection En intersection ou à proximité immédiate 2 - En X 3 - En T 4 - En Y 5 - A plus de 4 branches 6 - Quatre 7 - Place 8 - Passage à niveau 9 - Autre		Normale - 1 Pluie légère - 2 Pluie forte - 3 Neige - grêle - 4 Brouillard - Panne - 5 Vent fort - tempête - 6 Temps d'hiver - 7 Temps couvert - 8 Autre - 9	
DATE HEURE				TYPE DE COLLISION		CODAGE OPS	
1 - Jour 2 - Mois 3 - Année				1 - Frontale 2 - Par l'arrière 3 - Par le côté 4 - Entre véhicules 5 - Contours multiples 6 - Autre collision 7 - Sans collision		Indicateur de provenance Localité	
CODE INSEE LIEU ACCIDENT				Adresse postale - Indiquer le numéro, la nature et le nom de la voie			
2 - LIEUX				3 - LIEUX		4 - LIEUX	
CATEGORIE REGIME DE CIRCULATION				TRACE EN PLAN		ETAT SURFACE	
1 - Autoroute 2 - Route nationale 3 - Route départementale 4 - Voie communale 5 - Hors réseau public 6 - Parc de stationnement ouvert à la circulation publique 7 - Autre				Nombre total de voies de circulation VOIE SPECIALE 1 - Piste cyclable 2 - Bande cyclable 3 - Voie réservée PROFIL EN LONG 1 - Plat 2 - Pente 3 - Sursaut de Côte 4 - Bas de côte		1 - Humide 2 - Mouille 3 - Ploges 4 - Inondée 5 - Enneigée 6 - Boue 7 - Verglacée 8 - Crevé gras - Hubs 9 - Autre	
VOIE				POINT KILOMETRIQUE OU REPERE		SITUATION DE L'ACCIDENT	
Lettre indicice A Bis - 2 B Ter - 3 C etc.				(ou repérer par rapport à la borne kilométrique) N° de borne Mètres		1 - Sur chaussée 2 - Sur bande d'arrêt d'urgence 3 - Sur accotement 4 - Sur trottoir 5 - Sur piste cyclable	
3 - VEHICULES				3 - VEHICULES		3 - VEHICULES	
CATEGORIE ADMINISTRATIVE				APPARTENANT A		OBSACLE MOBILE HEURE	
01 - Bicyclette 02 - Cyclomoteur 03 - Voiturette, bicyclette 04 - Scooter automobile 05 - Motocyclette 06 - Side-car 07 - V.L. seul 08 - V.L. + carrosse 09 - V.L. + remorque 10 - V.L. seul (LST <PTAC> 7,5T) 11 - V.U. + carrosse 12 - V.U. + remorque 13 - P.L. seul (LST <PTAC> 7,5T) 14 - P.L. seul (LST <PTAC> 7,5T) 15 - P.L. + remorque 16 - Tracteur routier seul 17 - Tracteur routier + remorque 18 - Transport en commun de personnes 19 - Tron + tramway 20 - Engin spécial 21 - Tracteur agricole 99 - Autre				1 - Conducteur 2 - Véhicule vu 3 - Propriétaire coconstruit 4 - Administration 5 - Entreprise		01 - Véhicule en stationnement 02 - Arbre 03 - Obstacle métallique 04 - Châssis bloqué 05 - Autre glissant 06 - Équipement, tuyau, pile de pont 07 - Support signalisation verticale ou flèche d'appel d'urgence 08 - Poteau 09 - Mobilier urbain 10 - Parage 11 - Bât, refuge, borne haute 12 - Bordure de trottoir 13 - Poteau, talus, pareo riveaux 14 - Autre obs. fixe sur chaussée 15 - Autre obs. fixe sur trottoir ou accotement 16 - Sortie de chaussée sans obstacle	
LETTRE CONVENTIONNELLE CODE ROUTE				VEHICULE SPECIAL		POINT DE CHOC INITIAL	
1 - Véhicule en fait 2 - Conducteur en fait				1 - Taxi 2 - Ambulance 3 - Pompier 4 - Police - Gendarmerie 5 - Transport scolaire 6 - Matériel dangereux 9 - Autre		1 - Avant 2 - Avant droit 3 - Avant gauche 4 - Arrière 5 - Arrière droit 6 - Arrière gauche 7 - Côté droit 8 - Côté gauche 9 - Chocs multiples (tous azuis)	
SEINS DE CIRCULATION				ASSURANCE		MANOEUVRE PRINCIPALE AVANT L'ACCIDENT	
1 - P.E. ou P.R. croissant 2 - P.E. ou P.R. décroissant				1 - Oui 2 - Non 3 - Non présentation		01 - Sans changement de direction 02 - Mieux ou, moins bien 03 - Entre 2 Sens 04 - En marche arrière 05 - A contre-sens 06 - En franchissant le terre-plein central 07 - Dans le couloir de bus - dans le même sens 08 - Dans le couloir de bus - dans le sens inverse 09 - En franchissant 10 - En franchissant deux fois sur la chaussée	
4 - USAGERS				4 - USAGERS		4 - USAGERS	
CATEGORIE				ALCOOLEMIE		PERMIS DE CONDUIRE	
1 - Conducteur 2 - Passager 3 - Piéton 4 - Piéton en roller ou en trottinette				Impossible - 1 Refuse - 2 Prise de sang - 3 Education - 4 Résultat non connu - 5 Dépasser autorisé - 6		1 - Valable 2 - Permis 3 - Brevet 4 - Valable en auto école 5 - Catégorie non valable 6 - Défaut de permis 7 - Constaté accompagnés	
PLACE DANS LE VEHICULE				FACTEUR LIE A L'USAGER		TRAJET	
1 - Responsable présumé 2 - Passager 3 - Piéton 4 - Piéton en roller ou en trottinette				1 - Mœurs - flegme 2 - Médiocrité - Anger 3 - Infatigable 4 - Attention portée 5 - Inverse opposée		1 - Demande - travail 2 - Demande - école 3 - Courses - achats 4 - Utilisation prof. 5 - Promenade - loisir 9 - Autre	
GRAVITE				RESIDENCE		EQUIPEMENT DE SECURITE	
1 - Infatigable 2 - Tait 3 - Blessé grave 4 - Blessé léger				1 - Masculin 2 - Féminin		EXISTENCE Equipement réfléchissant - 4 Autre - 9	
DEPARTEMENT OU PAYS NAISSANCE				TAUX D'ALCOOLEMIE		MANOEUVRE DU PIETON	
Mois Année				1ère infraction 2ème infraction		LOCALISATION DU PIETON SUR CHAUSSEE 1 - A - 50 m. du passage piéton 2 - A - 50 m. du passage piéton SUR PASSAGE PIETON 1 - Ou 2 - Non 3 - Sans signalisation horizontale 4 - Avec signalisation horizontale 5 - Sur trottoir 6 - Sur accotement ou BAU 7 - Sur refuge 8 - Sur contre allée	
DROGUE				DROGUE		DROGUE	
1 - Non fait 2 - Impossible 3 - Refusé 4 - Positif pour un produit 5 - Résultat non connu pour tous produits 6 - Résultat non connu (pour prise de sang)				1 - Non fait 2 - Impossible 3 - Refusé 4 - Positif pour un produit 5 - Résultat non connu pour tous produits 6 - Résultat non connu (pour prise de sang)		ACTION DE L'ACCIDENT 1 - Sans effets 2 - Sans effets visibles 3 - Blessé 4 - Blessé grave 5 - Blessé mortel 6 - Blessé mortel 7 - Blessé mortel 8 - Blessé mortel 9 - Blessé mortel	

➤ EVOLUTION DES ACCIDENTS ET DES VICTIMES EN AGGLOMERATION DE VERSAILLES :



3. Actions

- Aménagements urbains avec priorité aux piétons : aménagements de zones 30, stationnement en chicane, réduction de la longueur des traversées, réglage des feux...
- Radar pédagogique
- Sécurisation des itinéraires cyclables
- Sensibilisation : parution régulière d'articles dans le magazine, APER, etc.
- Police, radars, etc.